re

er-

e.

es

a-

nt

es

le

sto

31-

rs

BS.

ur

11,

re

)1-

68

te

11-

rs

es

es

ar

et

té

é-

ez

es

lu

n-

çois vous a donnée, et rappelez-vous toujours ces paroles de l'Apôtre: Omnes unanimes, compatientes, fraternitatis amatores. Soyez unis par la concorde, la charité et la fraternité. Moyennant ces liens intimes, vous pouvez être sûrs qu'à la fin de vos jours N. P. S. François vous reconnaîtra pour ses enfants devant le Juge Suprême.

Avant de terminer cette lettre, je tiens à vous avertir, mes RR. PP. et mes chers Frères, que l'année prochaine nous aportera plusieurs consolations, à cause des souvenirs historiques qu'elle nous rappelle. Entre autres, vous savez bien que c'est en 1216 que Notre Séraphique Père obtint de N. S. J. C., par l'intercession de la Sainte Vierge, la précieuse Indulgence de la Portioncule. Ce grand privilège rendit célèbre la petite chapelle de Sainte Marie des Anges et la fit compter parmi les plus renommés sanctuaires. "Là, en effet, comme le dit Sa Sainteté le Pape Pie X, (Lit. Apost. Pii Pp. X.) tous les ans on vit arriver des princes, des rois, des empereurs et des personnes de toutes les conditions pour gagner les saintes indulgences; encore maintenant le jour de l'anniversaire de la célèbre concession, le temple qui est très vaste, devient trop petit pour contenir la foule. Plusieurs Souverains Pontifes honorèrent de leur présence ce Sanctuaire, et tous eurent une grande vénération pour la chère église et le couvent de Sainte-Marie des Anges." Par cette même lettre, le Pape Pie X donnait à l'église de la Portioncule le titre de Basilique patriarcale et de Chapelle papale.

Afin que la Vierge Immaculée nous garde toujours sous sa protection, nous célébrerons l'année prochaine l'anniversaire du privilège incomparable qu'Elle nous a obtenu de son divin Fils. En temps opportun, Nous porterons à votre connaissance les décisions qui seront prises à ce sujet par le révérendissime Définitoire général.

En attendant Nous vous engageons à supplier la bienheureuse Mère de Dieu, afin qu'elle fasse luire au plus tôt le jour de la béatification de son glorieux Défenseur, le Vén. Jean Duns Scot.